DMO Mickaël Ouvrard
Le RGPD simple et efficace

5 rue du Stade,
78300 Poissy
FRANCE

Tél : +336 79 71 28 28
mickaelouvrard@dmouvrard.com
https://dmouvrard.com

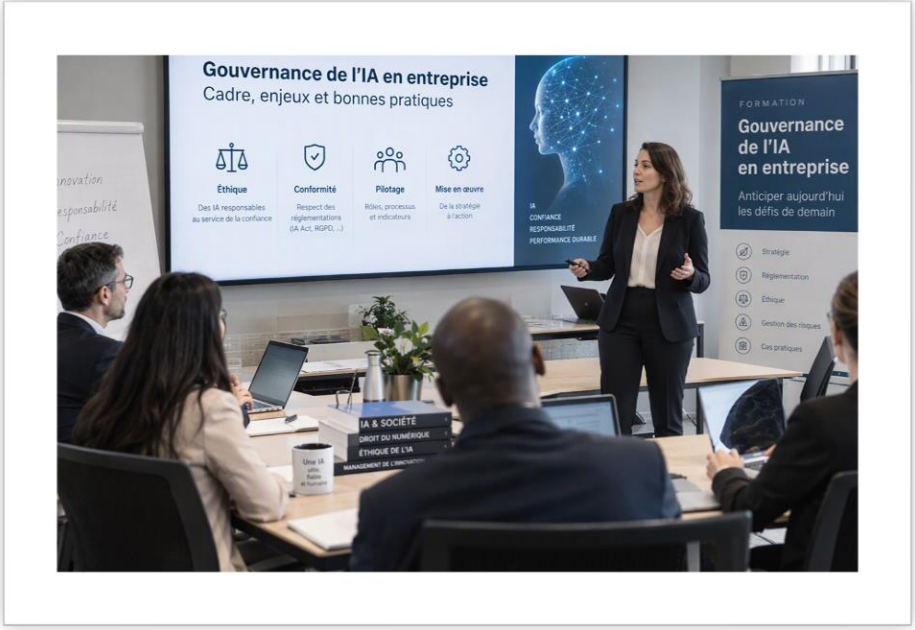

Formation « Gouvernance de l'IA en entreprise : maîtriser les risques, assurer la conformité et piloter les usages », en 2 jours, par DMOuvrard

Version octobre 2026

ACTIVATEUR [N] FRANCE NUM

Mickaël OUVRARD EI – DMOuvrard
5 rue du Stade, 78300 Poissy – FRANCE
mickaelouvrard@dmouvrard.com - +336 79 71 28 28
Entrepreneur Individuel - SIRET : 918 689 720 00012
N° TVA Intracommunautaire : FR24918689720

Sommaire

Édito 2

La formation 2

Durée : 2

Lieu 2

Profil des stagiaires 2

Objectifs professionnels 3

Méthodes pédagogiques 3

En amont de la formation 3

Modèle ajustable et adapté en fonction des pratiques 3

Méthodes pédagogiques générales 3

Distinction selon format 4

Documents fournis : 4

En aval de la formation 4

Programme de la formation 4

Module 1 – Comprendre l'IA, ses enjeux et ses impacts pour l'entreprise 4

Module 2 – Recenser, cartographier et comprendre les usages de l'IA dans l'entreprise 5

Module 3 – Maîtriser les risques associés à l'IA 5

Module 4 – Cadre réglementaire : AI Act, RGPD et cybersécurité 5

Module 5 – Mettre en place une gouvernance de l'IA 6

Module 6 – Formaliser la politique d'usage et la sensibilisation 6

Module 7 – Définir une stratégie et une feuille de route IA 6

Édito

L'intelligence artificielle générative transforme profondément les organisations. Si les opportunités en matière de productivité, d'innovation et de compétitivité sont considérables, les risques associés le sont tout autant : sécurité des données, conformité réglementaire, propriété intellectuelle, fiabilité des résultats, impact organisationnel ou encore responsabilité des dirigeants.

Face à l'accélération des usages, les entreprises ne peuvent plus se limiter à des initiatives individuelles. Elles doivent structurer une démarche cohérente, définir une gouvernance adaptée et accompagner l'ensemble des parties prenantes dans un usage responsable et maîtrisé de l'IA.

Cette formation propose aux dirigeants, DSI, responsables qualité et managers une approche pragmatique pour comprendre les enjeux, identifier les risques et mettre en place un cadre de gouvernance adapté aux réalités des PME et ETI.

La formation

Durée :

2 jours de 7h (14 heures).

Les deux jours peuvent être consécutifs mais nous recommandons, afin d'améliorer l'assimilation des notions et la mise en pratique réelle, de les séparer.

Lieu

En présentiel (dans vos locaux pour les formations Intra-entreprises) **ou en distanciel** en mode synchrone (stagiaires en visio). Le mode présentiel est privilégié pour plus d'interactivité et d'efficacité.

Pas de frais de déplacement en Eure et en Ile-de-France.

Profil des stagiaires

Tous profils : directions générales, DSI, RSSI, directions qualité, responsables conformité, responsables transformation, managers et chefs de projet.

Aucun prérequis technique n'est demandé.

Une connaissance générale de l'organisation de l'entreprise est recommandée.

Objectifs professionnels

- **Comprendre les enjeux** stratégiques, organisationnels et réglementaires de l'intelligence artificielle.
- **Identifier les risques** liés aux usages de l'IA au sein de leur organisation.
- **Évaluer les impacts de l'IA** sur la sécurité de l'information, la protection des données et la conformité réglementaire.
- **Comprendre les exigences applicables** du RGPD, de l'AI Act et des référentiels de cybersécurité.
- **Définir une politique** d'encadrement des usages de l'IA.
- **Organiser le recensement** et la cartographie des usages de l'IA dans l'entreprise.
- **Mettre en place une gouvernance** adaptée à la taille et à la maturité de l'organisation.
- **Sensibiliser** les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux risques associés à l'IA.
- **Construire une stratégie IA** cohérente avec les objectifs de l'entreprise.
- **Élaborer une feuille de route** de gouvernance et de mise en conformité.

Méthodes pédagogiques

En amont de la formation

Envoi d'un questionnaire à chaque stagiaire ou échange avec un membre de l'organisation pour avoir un aperçu des pratiques actuelles liées à l'IA dans l'organisme.

Modèle ajustable et adapté en fonction des pratiques

Ces échanges et questionnaires permettront de **prendre en compte les pratiques de l'IA dans l'organisme**.

La formation est adaptée en fonction des pratiques et usages en vigueur dans l'organisme : adaptation et sélection des cas pratiques et des exemples, ajustement de la durée des différents modules, ajout de focus spécifiques sur certains sujets, etc.

Méthodes pédagogiques générales

Une formation qui repose sur une démarche active alternant :

- **Apports théoriques** : présentations illustrées, retours d'expérience, élaboration d'un modèle de gouvernance
- **Ateliers collaboratifs** : cartographie des usages IA, cartographie des risques, construction d'une gouvernance adaptée
- **Cas pratiques** : études de cas réels, analyse de scénarios, exercices de décision
- **Travaux de groupe** : construction d'une charte IA, création d'une feuille de route

Distinction selon format

- **Présentiel** : ce mode privilégie les ateliers pratiques et collectifs
- **Distanciel** synchrone : sessions plus rythmées entre théorie et pratique (séquences plus courtes). Ce mode privilégie les exercices pratiques individuels.

Documents fournis :

- **Support pédagogique électronique complet** : 150 à 200 pages
- **Modèles opérationnels** : modèle de charte IA, modèle de politique IA, modèle d'analyse de risques, modèle de registre des usages IA, modèle de gouvernance IA
- **Boîte à outils** : checklist de conformité, checklist AI Act, guide des bonnes pratiques, matrice de priorisation des projets IA
- **Ressources complémentaires** : bibliographie, veille réglementaire, référentiels européens, retours d'expérience
- **Documents administratifs** : attestation de formation, quiz d'évaluation des acquis en fin de formation + certificat de validation des acquis, questionnaire de satisfaction sur la formation.

En aval de la formation

Un suivi de la formation avec chaque stagiaire est prévu le mois suivant sa formation (+ un échange de 30 minutes avec le représentant de l'organisme pour les formations Intra) afin de répondre aux éventuelles questions, problématiques ou difficultés de mise en application.

Programme de la formation

Module 1 – Comprendre l'IA, ses enjeux et ses impacts pour l'entreprise

- **Objectifs** : comprendre les principaux concepts liés à l'intelligence artificielle ; pouvoir identifier les enjeux stratégiques et organisationnels associés à l'IA, évaluer les impacts potentiels sur l'entreprise ; disposer d'un vocabulaire commun pour piloter les réflexions internes.
- **Contenu** : définitions et vocabulaire essentiel ; ce qu'est réellement l'IA générative ; capacités et limites des modèles ; impacts sur les organisations ; évolutions réglementaires ; responsabilité des dirigeants.
- **Atelier** : exposé interactif, avec alternance théorie/exemples + quiz.
- **Documents** : glossaire IA ; cartographie des technologies IA ; support pédagogique.

Module 2 – Recenser, cartographier et comprendre les usages de l'IA dans l'entreprise

- **Objectifs** : comprendre la nécessité d'un inventaire des usages ; pouvoir identifier les usages déclarés et non déclarés ; pouvoir évaluer le niveau de criticité des usages recensés.
- **Contenu** : pourquoi recenser les usages ? ; identifier les usages visibles et cachés ; le phénomène de Shadow AI ; classification des usages ; évaluation du niveau de risque ; construction d'un registre des usages IA.
- **Atelier** : cartographie des usages IA de l'organisation.
- **Documents** : modèle de cartographie ; modèle de registre IA ; questionnaire de recensement des usages.

Module 3 – Maîtriser les risques associés à l'IA

- **Objectifs** : pouvoir identifier les principales catégories de risques, évaluer leur niveau de criticité et définir des mesures de maîtrise adaptées.
- **Contenu** : risques informationnels (fiabilité des résultats, risques décisionnels) ; risques juridiques (protection des données, propriété intellectuelle, responsabilité) ; risques cybersécurité (fuites d'informations, nouveaux vecteurs d'attaque, Shadow AI) ; risques organisationnels (dépendance, absence de contrôle, gouvernance insuffisante).
- **Atelier** : cartographie des risques IA.
- **Documents** : référentiel des risques IA ; checklist d'évaluation des risques.

Module 4 – Cadre réglementaire : AI Act, RGPD et cybersécurité

- **Objectifs** : comprendre les obligations réglementaires applicables, pouvoir identifier les responsabilités de son organisation et anticiper les exigences de conformité.
- **Contenu** : AI Act (principes généraux, classification des systèmes par les risques, obligations des organisations, gouvernance attendue) ; IA et RGPD (bases légales, analyse d'impact, responsabilités, etc.) ; IA et cybersécurité (NIS2 et gouvernance, ISO 27001, mesures de protection).
- **Études de cas** : analyse de situations réelles de mise en conformité.
- **Documents** : guide synthétique AI Act ; guide IA et RGPD ; référentiel de contrôle.

Module 5 – Mettre en place une gouvernance de l'IA

- **Objectifs** : pouvoir définir une organisation de gouvernance adaptée, identifier les rôles et responsabilités, piloter les usages et les risques.
- **Contenu** : rôles et responsabilités ; comité IA ; interaction DSI / qualité / direction ; processus de validation ; gestion documentaire ; pilotage et indicateurs.
- **Atelier** : construction d'une gouvernance cible adaptée à l'organisation.
- **Documents** : trame de gouvernance IA ; matrice RACI, modèle de comité IA, exemple de processus décisionnel.

Module 6 – Formaliser la politique d'usage et la sensibilisation

- **Objectifs** : pouvoir encadrer les pratiques internes, formaliser des règles d'utilisation et organiser la sensibilisation des collaborateurs.
- **Contenu** : élaboration d'une charte IA (outils autorisés, outils interdits, cas d'usage encadrés, traitement des données, etc.) ; sensibilisation des collaborateurs (messages clés, formation continue, accompagnement managérial et pilotage de l'acculturation).
- **Atelier** : élaboration d'une trame de charte utilisateur IA.
- **Documents** : exemples de chartes IA ; kit de sensibilisation.

Module 7 – Définir une stratégie et une feuille de route IA

- **Objectifs** : pouvoir organiser la démarche dans le temps, définir les priorités de gouvernance et construire un plan d'action réaliste.
- **Contenu** : diagnostic de maturité ; priorités de gouvernance, plan d'action, calendrier de déploiement, suivi des actions.
- **Atelier de synthèse** : formalisation d'une feuille de route IA adaptée à l'entreprise.